



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

APPEL À PROJET « ISLAM ET SOCIÉTÉ » AAP 2026

Comme chaque année depuis 2015, le bureau central des cultes (BCC) du ministère de l'intérieur lance un appel à projets en sciences humaines et sociales sur l'islam en France et en Europe afin de contribuer au maintien du dynamisme de ce champ.

Ces crédits visent à soutenir des projets de recherche qui éclairent les dynamiques complexes que connaissent l'islam et ses différentes expressions dans le contexte contemporain, la diversité des courants, pratiques et discours, sa structuration et ses recompositions. L'approche interdisciplinaire est vivement encouragée (anthropologie, sociologie, économie, histoire, archéologie, droit, sciences politiques, philosophie, linguistique, sciences de l'éducation), notamment pour les projets portés par une équipe de plusieurs chercheurs.

Trois types de projets peuvent être proposés pour l'obtention d'un financement :

- **Projet de recherche postdoctoral d'un an** qui peut être intégré ou non à une équipe de recherche ;
- **Appui à manifestation scientifique et projets de recherche collectifs** pouvant notamment se traduire par l'organisation de séminaires, journées d'études, colloques, l'édition de sources inédites, etc.
- **Bourse de fin de thèse.**

AXES DE RECHERCHE

Les projets doivent être portés par des candidats rattachés à des laboratoires de recherche situés en France. Ils s'inscriront dans l'un des deux axes détaillés ci-dessous qui couvrent l'islamologie et les études en sciences humaines et sociales sur le fait religieux musulman en France et en Europe.

Pour chacun des grands axes de recherche, des exemples de thématiques, pas, peu ou anciennement étudiées, qui n'épuisent pas le champ des études susceptibles d'être soutenues par le ministère, sont déclinées à titre indicatif. **D'autres sujets peuvent être proposés dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'un des deux axes de recherche (« L'islam en France et en Europe » et « Islamologie »).**

Dans le cadre de l'examen des dossiers qui seront présentés, une attention particulière sera portée aux sources mobilisées pour conduire le projet (sources écrites, enquête de terrain, etc.). A noter que les recherches incluant un prisme de comparaison entre plusieurs traditions religieuses sont les bienvenues.

AXE 1 - L'ISLAM EN FRANCE ET EN EUROPE

Sont présentés ici quatre thèmes qui structurent cet axe et plusieurs exemples de sujets

A. L'ORGANISATION DU CULTE MUSULMAN

- Les initiatives de structuration du culte musulman
- Les modalités de financement de l'islam en France
- Droit du travail et protection sociale des cadres religieux musulmans
- L'intérêt des nouvelles générations pour la gestion des lieux de culte
- Comparaison européenne des formats de dialogue avec les acteurs du culte musulman

B. LES FIDÈLES MUSULMANS ET LEURS PRATIQUES

- Imams, aumôniers : fondements et réponses au déficit de vocations
- Les pratiques de don à destination des associations du culte musulman : profils de donateurs et déterminants du don
- Les conversions à l'islam en France : processus, durée et réversibilité
- Dynamiques de sortie de l'islam : apostasie et conversions
- Les formes d'engagement de la jeunesse musulmane française

C. L'ISLAM SUR INTERNET EN FRANCE

- Les imams et prédicateurs « 2.0 » : discours et stratégies d'influence sur les réseaux sociaux
- Les formations en théologie islamique sur internet
- Les intelligences artificielles comme référentes d'autorité religieuse
- Socialisation musulmane sur internet : acteurs, plateformes et centres d'intérêt
- Faire communauté à l'ère du numérique

D. L'ISLAM DANS LES SOCIÉTÉS

- Représentations et perceptions de l'islam dans la France contemporaine
- Histoire, archives et mémoire des communautés musulmanes en France
- L'islam politique en France : dynamiques, courants et organisation
- Le développement de la finance islamique
- Les marchés de produits « islamiques » en France
- Transmettre la langue arabe : approche confessantes, approches scolaires, quels espaces de formation en France ?
- Islam et engagement associatif au profit de causes séculières
- Les associations musulmanes dans la vie de la cité
- L'islam au défi des enjeux sociaux actuels (bioéthique, genre, luttes environnementales) : positions individuelles et collectives

AXE 2 - ISLAMOLOGIE

Cet axe propose des exemples de sujets en islamologie, répartis selon la période historique

A. ISLAMOLOGIE CLASSIQUE

- Etat des lieux des traductions en langue française des textes de référence du patrimoine religieux musulman
- Anthropologie et histoire des premiers siècles de l'islam
- Les hadiths et la tradition prophétique : corpus, usages et débats
- La langue arabe : processus de sacralisation et relations avec les « sciences religieuses »

B. ISLAMOLOGIE CONTEMPORAINE

- Le renouvellement de la pensée religieuse en islam à l'époque contemporaine
- Héritage et succession : théories juridiques et pratiques
- Théologie de l'altérité chez les penseurs contemporains de l'islam
- L'islam à travers le monde (Asie, Caucase, Afrique subsaharienne) : étude des textes, courants, reformulation locale des doctrines islamiques et figures
- Les écoles de droit islamique dans la pratique quotidienne des musulmans
- Droit public en islam : fondements, normes et enjeux dans les systèmes étatiques contemporains
- L'économie contemporaine à la lumière des fondements du fiqh

PROCÉDURE DE SÉLECTION DES DOSSIERS

Le programme de crédits de recherche « Islam et société » est piloté par un conseil scientifique et un conseil d'administration. Le premier est composé d'enseignants-chercheurs, le second de responsables administratifs du ministère de l'intérieur et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, ainsi que d'autres institutions nationales de recherche.

Les candidats qui verront leurs dossiers sélectionnés par le conseil scientifique seront ensuite **auditionnés le jeudi 15 octobre 2026**. Le conseil d'administration valide in fine les dossiers retenus et décide de la ventilation des crédits.

Les résultats seront communiqués aux candidats au mois de **novembre 2026**.

PRODUCTION ET LIVRAISON DU RENDU FINAL

La production exigée de la part du bureau central des cultes dépend de la forme du soutien apporté.

Après la signature de la convention, une réunion de cadrage de la recherche est organisée avec l'ensemble des participants au projet. Elle inclut des membres du conseil scientifique.

Au cours de l'année de recherche, les porteurs de projet sont conviés à une réunion de mi-parcours et à une restitution finale en présence de membres du conseil scientifique.

AU TERME DE L'ANNÉE

Les postdoctorants devront produire au choix et après validation lors de la réunion de cadrage : un rapport, une ou plusieurs notes, ou encore un article scientifique.

Un rapport intermédiaire est attendu et doit être adressé par le(s) porteur(s) de projet en vue de la réunion de mi-parcours pour faire un point et procéder à d'éventuels ajustements. Le rendu final sera remis au Bureau central des cultes en version Word et Pdf pour évaluation par le conseil scientifique et discussion lors de la restitution finale.

Pour un soutien à un projet de recherche, le format du livrable (article, ouvrage, rapport, site internet) devra faire l'objet d'une proposition émise dans le dossier de candidature.

En cas d'organisation de colloques ou séminaires, les porteurs de projet fourniront le programme de l'événement en amont, inviteront le BCC et délivreront un compte rendu des échanges ayant eu lieu lors de la rencontre ou remettront les actes du colloque.

Enfin, les doctorants bénéficiant d'une bourse de fin de thèse rendront une synthèse de leurs travaux. Ils pourront présenter les produits de leur recherche au cours d'un atelier fermé qui aura lieu au bureau central des cultes. Ils veilleront à donner accès à leur thèse au BCC.



La propriété intellectuelle de la recherche ainsi produite appartient à ses seuls auteurs. Le ministère de l'intérieur dispose seulement d'un droit d'usage et de diffusion interne à l'administration. Les auteurs sont libres d'en faire la publication.

Ils doivent en informer le ministère de l'intérieur au préalable afin de solliciter le logo officiel à faire éventuellement figurer sur les publications ou annonces de colloque. Le coût d'une éventuelle publication doit être prévu dans le budget prévisionnel.

DÉPÔT DES DOSSIERS

Les conditions et modalités concrètes de dépôt des projets sont précisées dans les formulaires de candidature disponibles en ligne¹. Les dossiers, rédigés en français et incluant un calendrier et un budget prévisionnel le cas échéant, sont à adresser avant le **lundi 7 septembre 2026** au bureau central des cultes.



Le dépôt doit se faire au format électronique²
(poids du courriel de 4 Mo maximum) :

bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr



Date limite d'envoi des dossiers :
au plus tard le lundi 7 septembre 2026 à 08h00

¹ <https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Cultes-et-laicite/Appels-a-projets-AAP-Islam-religion-et-societe>

² La case « objet » du courriel indiquera notamment le numéro de l'axe, du thème (et éventuellement du sous-thème) dans lesquels s'inscrit le projet de recherche soumis par le candidat. En cas de dossier plus lourd, utiliser le site France Transfert : <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload/>